

# VAE EES

# TITRE D'EXPERT EN ECONOMIE SOLIDAIRE

*Titre délivré par la FLEPES, Faculté Libre d'Etudes Politiques et en Economie Solidaire*

Titre de niveau I RNCP\* / niveau 7 Européen (équivalent Bac + 5)

Arrêté du 26.05.2016. Enregistrement du Titre au Code RNCP 16059 (JORF du 07.06.2016).

<b>Titre niveau I</b> (Niveau Bac +5)	<b>Suivi à distance des écrits</b>	<b>Accompagnement à la réalisation du livret 2</b>	<b>Entretiens individuels ou à distance de 20h</b>
--	------------------------------------	--	--

La VAE permet à des responsables ou directeurs d'entreprise d'économie sociale ou d'économie solidaire en situation, de prétendre à l'acquisition de tout ou partie du titre EES. Cette démarche permet de vérifier la compétence répondant au diplôme auquel on aspire.

**“Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire Valider les Acquis de son Expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification (...)”.**

Extrait de la loi de modernisation sociale de 2002



## Conditions de recevabilité et Modalités

Les Candidats doivent prouver par le biais du livret 1 qu'ils exercent depuis un minimum de 1 an en équivalent temps plein sur poste une responsabilité recouvrant tout ou partie des compétences attendues d'un directeur ou responsable de structure de l'économie sociale et solidaire. Cette expérience peut être continue ou échelonnée dans le temps, porter sur un seul ou plusieurs postes ainsi que sur une ou plusieurs structures.

### ETAPE 1 : Information et recevabilité (livret 1)

Le livret 1 est un document permettant à la FLEPES de statuer sur votre demande de recevabilité. Il s'agit d'un dossier administratif récapitulatif de votre parcours. Après avoir reçu la partie 1 du dossier, la FLEPES notifie au candidat, sa recevabilité ou non-recevabilité.

### ETAPE 2 : Description de son expérience (livret 2)

Lorsque son dossier est recevable, le candidat devra remplir un 2<sup>ème</sup> document (livret 2, transmis par la FLEPES avec la notification de recevabilité), dans lequel il décrira ses activités afin de faire la preuve de ses compétences.

## L'Accompagnement à la description de l'expérience

*Comme prévoit la loi, les candidats peuvent se faire accompagner dans le travail de renseignement du livret 2*

*La FLEPES propose un module d'accompagnement de 20 heures, en présentiel et/ou à distance*

- 14 heures de guidance (entretiens individuels et suivi à distance des écrits)
- 3 heures de lecture de dossier par un jury pour l'oral blanc
- 3 heures pour le passage en jury

L'Accompagnement a pour objectif de permettre au candidat de :

- S'approprier le référentiel de compétences
- Expliciter ses expériences et les confronter au référentiel
- Repérer les situations expérientielles pertinentes au regard du référentiel de certification
- Valoriser son parcours selon des choix opérés, des analyses portées, des « preuves » apportées
- Acquérir les outils méthodologiques permettant l'établissement d'un livret 2 conforme
- Se préparer à l'épreuve orale.

### ETAPE 3 : l'entretien

Une fois finalisé, le livret 2 est envoyé à la FLEPES le candidat sera convoqué à un entretien ;

#### Le jury peut :

- Attribuer la totalité du diplôme,
- Valider une partie du diplôme (le candidat a alors 5 ans au plus pour valider les domaines de compétences manquants, soit par formation, soit par complément d'expérience.
- Refuser la validation et la justifier.

Vous pouvez télécharger votre DOSSIER VAE EES (LIVRET 1) sur notre site ou le demander par courrier électronique

***Pour toute information complémentaire (coûts, dates d'épreuves, programme, critères de recevabilité), venez à nos réunions d'information libres et gratuites. Rendez-vous sur notre site pour les dates et autres renseignements.***

[formation@initiatives.asso.fr](mailto:formation@initiatives.asso.fr)

[www.initiatives.asso.fr](http://www.initiatives.asso.fr)

(Rubrique VAE EES).

## **Lieux de l'accompagnement, inscription et informations pratiques**

### **INITIATIVES**

43 bd du Maréchal Joffre

92340 BOURG-LA-REINE

Tél : 01 41 13 48 23

Fax : 01 41 13 42 62

3 rue des Pins-34000 MONTPELLIER

Tél : 04 67 66 70 65

Fax : 04 67 66 70 69

Email : [formation@initiatives.asso.fr](mailto:formation@initiatives.asso.fr) -Site : [www.initiatives.asso.fr](http://www.initiatives.asso.fr)